

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016**

Etaients présents : tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition de La Sté VERITAS pour un montant de 8 340 € HT, cette dernière sera chargée du contrôle technique et assurera la mission de coordonnateur Santé Prévention Sécurité dans le cadre de la construction des deux cellules paramédicales et des trois logements rue Philippe de Rouvres ;
- Décide de ne pas changer les tarifs de location de la salle des fêtes mais donne la possibilité aux habitants du village de louer la salle pour une journée (300 € en hiver et 250 € en été) ;
- Décide d'accepter la proposition de l'école maternelle pour une modification des horaires dans le cadre des rythmes scolaires (3 h sur un après-midi par semaine et non deux fois une heure et demi (3 votes contre, 5 abstentions, 6 voix pour) ; (Cette solution doit être validée par l'Inspection Académique pour être applicable à la rentrée scolaire 2016-2017) ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- de modifications mineures du Plan Local d'Urbanisme qui sont envisagées, le dossier est à l'étude ;
- de la date d'inauguration du plateau multisport,
- du renouvellement du contrat de location du matériel informatique,
- d'une réunion sécurité dans les écoles suite aux attentats (moyens à mettre en œuvre, besoins de l'équipe éducative),
- de l'organisation de la cérémonie du 8 mai ;

Monsieur VERDREAU fait part :

- du coût des panneaux « village étoilé » 250 € ;

Monsieur PAUTET Yves fait part :

- de la réflexion à mener sur les futures rénovations de chaussées à l'intérieur du village ;
- de l'installation de l'abribus avant la rentrée 2016 ;

Madame BOUBAULT fait part :

- du bon déroulement du voyage à Paris avec les membres du CMJ ;
- du maintien de la Kermesse des écoles en juin ;

Monsieur PAUTET Bernard fait part :

- des plantations réalisées par le Syndicat du Bassin de la Vouge le long de l'Oucherotte rue du Moulin ;

Madame BERTET fait part :

- du vote du Budget de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise qui sera revu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire le jeudi 14 avril ;

Le Maire,  
Hubert SAUVAIN